

N°2023-01/13B

Objet : CESSION A LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN DE 52m² DE LA PARCELLE AM 88 SUR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN.

L'an deux mille vingt-trois, le 18 janvier, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Pour :	9
En exercice :	10	Vote :	Contre : 0
Présents :	8	Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé donnant procuration : Robert OLIVE donne procuration à Jean-André MAGDALOU

Absent excusé : Louis SALA.

Secrétaire de séance : Jean ROMEO

Date de convocation : 11 janvier 2023

Le Président expose à l'assemblée,

Lors du bornage des parcelles cadastrées section AM, n°88, 89 et 90 sur la commune de Saint-Cyprien, en vue de leur mise à bail puis de leur vente pour un projet agricole, il a été constaté que le portail d'accès au site de la Chapelle de Villerase a été édifié en partie sur la parcelle AM n° 88.

Aussi, afin de régulariser cet empiètement et de garantir l'accès à ce site public, la commune de Saint-Cyprien a demandé que cette partie d'une superficie de 52 m² lui soit cédée.

Le 27 septembre 2022, les services du Domaine ont estimé à 1,50 € par m² le prix de cette parcelle, soit un prix de 78 € pour les 52 m² cédés.

LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

☞ **DECIDE** de céder 52m² de la parcelle AM 88 sise sur la commune de Saint-Cyprien à la commune de Saint-Cyprien au prix de 78 € ;

☞ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer tous actes à intervenir auprès de l'Office Notarial de la Prade, Notaires associés sis à Saint-Cyprien pour l'exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20230118-2023-01-13B-DE
Date de télétransmission : 26/01/2023
Date de réception préfecture : 26/01/2023

